



Volet B

Mod Word 15.1

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



19075360

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

24-05-2019

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI

N° d'entreprise : 416 895 211

Dénomination

(en entier) : **Eclair-Prym Belgium**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Avenue de la Sideho 3 - 7780 Comines**

Objet de l'acte : Nomination commissaire aux comptes

Suite à l'intégration de son activité professionnelle dans une association de réviseurs d'entreprises, le mandat de notre commissaire actuel, la SPRL Bedrijfsrevisor Jacky Godefroidt, s'est terminé. A l'unanimité, l'assemblée générale particulière due 16 Janvier 2018 a nommé comme commissaire pour la durée de trois exercices, le cabinet de réviseurs d'entreprises SCRL Auditas - VDG, ayant ses bureaux à 8800 Roeselare, Westlaan 348 bus 11. La SCRL Auditas - VDG désigne Monsieur Sven Vansteelant comme représentant. La rémunération fixe du commissaire s'élève à 6.500 (hors frais et TVA) par an, lié à l'indice du mois novembre 2017 (c'est à dire 105,55). Le mandat viendra à expiration après l'assemblée à tenir en 2020 et qui aura à se prononcer sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2019.

Administrateur

Abdelkader ESSEGHAIER

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/06/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).